

## **Hillary Clinton compare le refus des droits “LGBT” aux crimes d'honneur**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#), [Jeanne Smits](#)

**Date :** 10 décembre 2011

Pour le secrétaire d'Etat américain Hillary Clinton, l'« objection » d'origine religieuse à l'homosexualité « n'est pas sans ressembler à la justification de pratiques violences envers les femmes comme les crimes d'honneur, le sacrifice rituel des veuves ou l'excision ».

Mme Clinton a fait cette déclaration mardi à Genève à l'ONU à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, précisant : « Les droits gays sont des droits humains, et les droits humains sont des droits gays. » A l'ONU d'y travailler, a-t-elle ajouté, que les religions y soient opposées ou non.

« C'est peut-être le plus gros défi lorsque que des personnes citent des valeurs religieuses ou culturelles pour violer ou s'abstenir de protéger les droits humains des citoyens LGBT » : pas de doute, Hillary Clinton veut les considérer comme nulles et non avenues et assure qu'à travers le monde, « l'opinion continue d'évoluer » comme elle l'a fait à propos de l'esclavage : « Ce qu'autrefois l'on justifiait par une sanction divine est aujourd'hui dénoncé très justement comme une violation inexcusable des droits humains ».

La religion et la « tradition », voilà donc les ennemis : affirmer une loi morale, c'est la même chose que de lapider une femme adultère (ou violée comme cela arrive souvent). Pour Mme Clinton, il faut non seulement en finir avec les lois de mise à mort ou d'exil ou de pénalisation du « statut ou du comportement homosexuel » mais en adopter de spécifiques pour affirmer leurs droits civils.

On notera que Hillary Clinton ne croit pas que la loi suive la pratique sociale (comme on nous le répète tous les jours pour justifier – par exemple – l'avortement) mais affirme au contraire : « Le progrès trouve sa source dans les changements apportés à la loi. »

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)